

Circulaire d'information

INFCIRC/1090

5 juin 2023

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication datée du 26 mai 2023 reçue de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence

1. Le Secrétariat a reçu de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence une note verbale datée du 26 mai 2023.
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la note verbale est reproduite ci-après pour l'information de tous les États Membres.

MISSION PERMANENTE DE L'UKRAINE
AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
À VIENNE

N° 4131/36-197-60888

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de lui communiquer ci-après des informations sur les actions des occupants russes à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia le 22 mai 2023.

Le 22 mai 2023, à 5 h 26 (heure d'Europe de l'Est), la ligne à haute tension de 750 kV de Dniprovsk, dernière ligne en service qui assure les besoins internes de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia temporairement occupée, a été endommagée par des tirs de missiles russes.

Après la perte de l'alimentation électrique externe, vitale pour le fonctionnement des pompes de refroidissement du combustible nucléaire dans les piscines de combustible et dans les réacteurs nucléaires des tranches, l'alimentation de la centrale a automatiquement basculé sur les groupes électrogènes diesel.

Cependant, grâce aux efforts des électriciens ukrainiens, à midi le même jour, la ligne électrique de 750 kV de Dniprovsk a été rétablie et la centrale nucléaire de Zaporizhzhia a été raccordée au réseau électrique ukrainien.

C'est la septième fois que les actions militaires russes entraînent une « panne d'électricité » à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, ce qui constitue une menace directe pour la sûreté nucléaire à la centrale et pourrait conduire à un accident aux conséquences radiologiques.

La mission permanente de l'Ukraine prie le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique de bien vouloir distribuer sans délai la présente note verbale à tous les États Membres de l'AIEA sous la forme d'une circulaire d'information.

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler à l'Agence internationale de l'énergie atomique l'assurance de sa très haute considération.

[Signé]

[Sceau]

Vienne, le 26 mai 2023

À l'attention du Secrétariat de l'AIEA